

Stage juridique à pourvoir
Pôle CCI de Nancy

L'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (ONIAM) propose un stage juridique au sein du **pôle CCI de Nancy, ayant en charge les Commissions de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales des Régions Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Guadeloupe-Martinique et Guyane.**

Les missions confiées dans le cadre de ce stage au sein du pôle CCI de Nancy, dont les locaux sont situés **1-3 rue de Turique 54000 Nancy**, sont les suivantes :

- ✓ Participation à l'instruction des dossiers ;
- ✓ Préparation des dossiers pour les Commissions : analyse médico-légale des expertises, synthèse, questions complémentaires aux experts ;
- ✓ Participation aux Commissions ;
- ✓ Rédaction des avis ;
- ✓ Recherches juridiques ;
- ✓ Ponctuellement : renfort au secrétariat (accueil téléphonique, notifications)

Profil : Elève avocat ou étudiant(e) en Master 2 Droit de la santé ou Master 2 Responsabilité Médicale

- ✓ Stage d'une durée de 6 mois à pourvoir à compter **du 1^{er} juillet 2026**
- ✓ Gratification selon textes réglementaires en vigueur
- ✓ Convention de stage obligatoire

Candidatures à adresser au pôle CCI de Nancy
par mail : **lorraine@commissions-crci.fr**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre le service des Ressources Humaines de l'ONIAM au 01 49 93 89 00 ainsi que Mme Clara Herfray, juriste à la CCI de Nancy, à l'adresse mail suivante : clara.herfray@commissions-crci.fr